



direction
départementale
des Territoires
Hautes-Pyrénées

Liste des routes autorisées
pour les transports exceptionnels empruntant

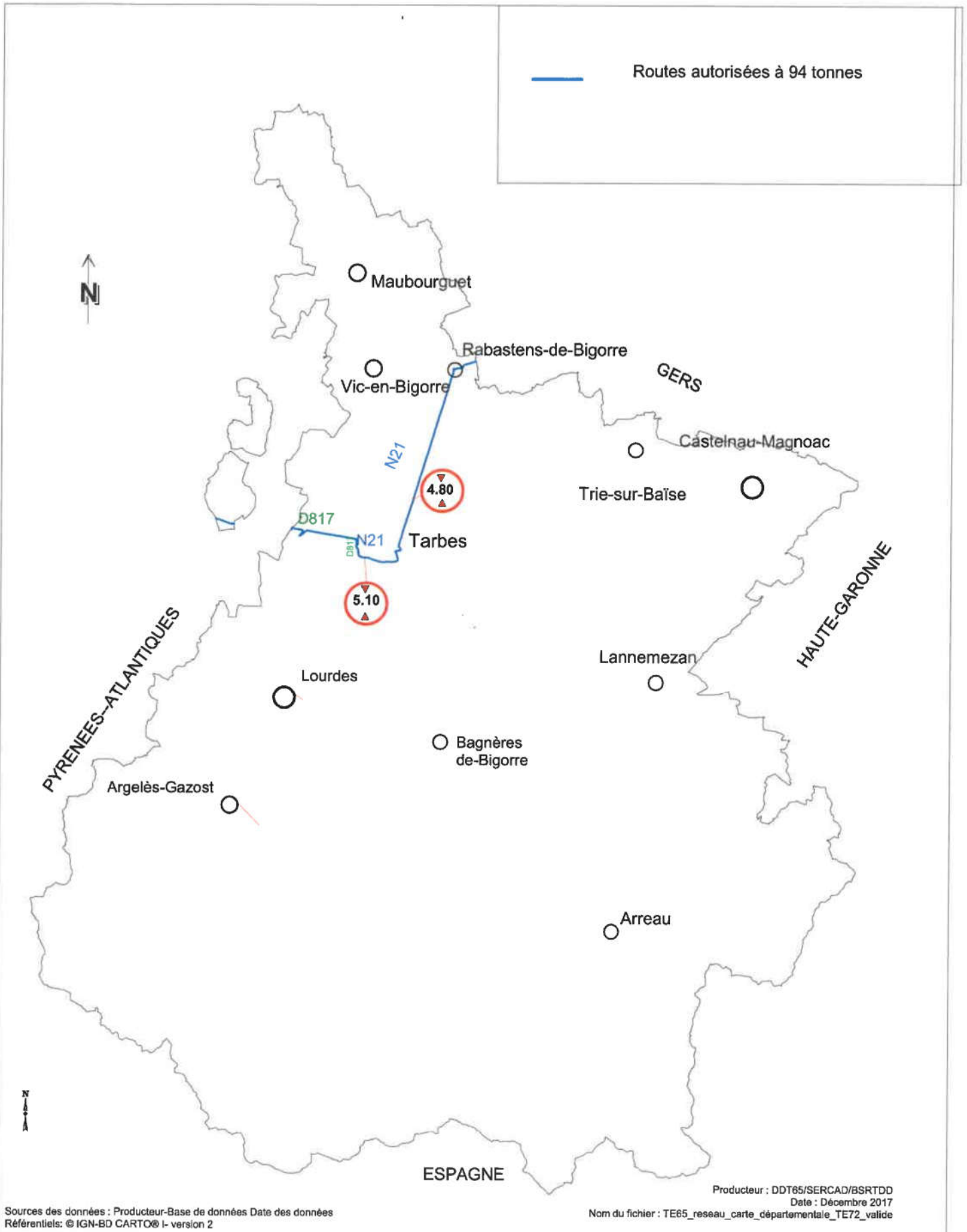
le réseau **TE94** dans les Hautes-Pyrénées

Service Énergie, Risques et Conseil en Aménagement Durable
Bureau Sécurité Routière, Transports,
Déplacements, Défense

- **N21** de la limite du Gers (32) au giratoire N21/D817/rue Jacques Duclos dit de l'Université à Tarbes

- **D817** du giratoire N21/D817/rue Jacques Duclos dit de l'Université à Tarbes à la limite des Pyrénées-Atlantiques (64), y compris la section de la D817 traversant l'enclave dans les Pyrénées-Atlantiques, des PR 59 à 61, sur la commune de Luquet

TE94





direction
départementale
des Territoires
Hautes-Pyrénées

Service Énergie, Risques et Conseil en Aménagement Durable
Bureau Sécurité Routière, Transports,
Déplacements, Défense

Liste des routes autorisées pour les transports exceptionnels empruntant le réseau **TE72** dans les Hautes-Pyrénées

- **N21** de la limite du Gers (32) au giratoire N21/D821/D914 dit de l'Europe à Lourdes
- **D817** du giratoire N21/D817/rue Jacques Duclos dit de l'Université à Tarbes à la limite des Pyrénées-Atlantiques (64), y compris la section de la D817 traversant l'enclave dans les Pyrénées-Atlantiques, des PR 59 à 61, sur la commune de Luquet
- **D821** (boulevard périphérique de Lourdes) du giratoire N21/D821/D914 dit de l'Europe à Lourdes au giratoire D821/D921B dit de Czestochowa à la sortie sud de Lourdes
Traversée de Lourdes par le périphérique : hauteur limitée à 4,45 m.
- **D821** du giratoire D821/D921B dit de Czestochowa à la sortie sud de Lourdes au giratoire D821/D821A à la fin de la 2x2 voies
Hauteur inférieure à 4,50 m
- **D821A** (barreau nord d'Argelès-Gazost) du giratoire D821/D821A à la fin de la 2x2 voies au giratoire D821A/D921B à Argelès-Gazost
Hauteur inférieure à 4,30m
- **D632** de la limite de la Haute-Garonne (31) à l'intersection N21/D632 à Aureilhan, hormis la traversée de Trie-sur-Baïse qui se fera par l'itinéraire Poids-Lourds (D6 et D6A)
Largeur limitée à 4,50 m à Chelle-Debat
- **D921B** du giratoire D821/D921B dit de Czestochowa à la sortie sud de Lourdes jusqu'au giratoire D821A/D921B à Argelès-Gazost
- **D929** de la limite du Gers (32) au giratoire D19/D919/D929 au pont de Cadéac à Arreau
- **D935** de giratoire N21/D935 dit de Bagnères à Tarbes au giratoire D935/bld de l'Adour/av Gal Leclerc à Bagnères-de-Bigorre
Hauteur limitée à 4,30 m à Laloubère passage sous A64

Département des Hautes-Pyrénées
Carte du réseau départemental 72 tonnes

TE72

